

RAPPORT DU PRÉFET SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2021

Sommaire

Le rapport financier de la MRC du Domaine-du-Roy a été déposé et accepté lors de la séance du 12 juillet 2022. Les états financiers consolidés qui ont fait l'objet d'un audit de la firme Mallette, société de comptables professionnels agréés, regroupent les comptes de la MRC et des organismes faisant partie de son périmètre comptable, soit :

- Centre local de développement Domaine-du-Roy;
- Transport collectif et adapté Domaine-du-Roy (Accès transport Domaine-du-Roy);
- Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean;
- Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean.

Les revenus de l'administration municipale de la MRC ont totalisé 15 370 964 \$, les charges ont été de 16 403 168 \$ et les éléments de conciliation à des fins fiscales se sont établis à 1 032 214 \$ pour donner un excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales de 1 441 407 \$. De ce résultat, une somme de 962 833 \$ provient des redevances nettes des projets hydroélectriques dont le montant est affecté pour 2022 à des projets territoriaux et locaux. De même, une somme de 14 384 \$ provenant des résultats d'opération du Service d'ingénierie auprès des municipalités rurales du territoire est affectée à ce service pour les années futures. Ainsi, le résultat net de l'administration municipale de la MRC s'établit à 464 190 \$ pour l'année 2021.

Revenus

Les revenus de quotes-parts auprès des municipalités du territoire s'établissent à 5 768 043 \$, soit 37,5 % de l'ensemble des revenus. 86 % des quotes-parts sont affectées à des services directs aux municipalités ou aux citoyens, soit pour la gestion des matières résiduelles, la confection des rôles d'évaluation municipale, le transport collectif, la mise en commun de service et le partage de ressources.

Les transferts provenant des gouvernements se chiffrent à 6 187 074 \$ pour 40,3 % des revenus. Ils sont constitués principalement de 950 750 \$ pour le transport collectif et adapté, 409 809 \$ en aide pour les programmes d'amélioration de l'habitat de la SHQ, 1 159 180 \$ en partage des redevances sur les ressources naturelles, 1 370 696 \$ du Fonds région et ruralité et 1 770 812 \$ provenant du mandat de la MRC pour la gestion du circuit cyclable.

Les autres revenus de l'administration municipale consistent en 960 939 \$ de divers services rendus, 881 031 \$ en imposition de droits et revenus de placements et 1 573 867 \$ en autres revenus.

Charges et éléments de conciliation

Les charges en transport totalisent 3 300 868 \$ et sont constituées principalement de la contribution au transport collectif et au transport adapté pour une somme de 1 084 497 \$ et aux dépenses reliées au mandat de gestionnaire de la Véloroute pour une somme de 2 040 661 \$.

La contribution de la MRC dans la gestion des matières résiduelles au montant de 3 885 409 \$ constitue l'essentiel de la dépense en hygiène du milieu s'établissant à 3 977 086 \$.

Dans la fonction « Aménagement, urbanisme et développement », c'est une somme de 5 812 916 \$ qui a été engagée afin de soutenir les municipalités, les entreprises d'économie sociale et organismes du territoire dans leurs projets et services ainsi que pour l'élaboration et le déploiement de programmes et projets sur le territoire. Pour ne nommer que celles-ci, soulignons les initiatives structurantes soutenues que sont le Parc régional de la Couronne, les démarches Municipalités amies des aînés (MADA) et Municipalités attrayantes pour l'accueil, l'intégration et la pleine participation des nouveaux arrivants, la politique de développement de la richesse sociale, le plan régional des milieux humides et hydriques, le projet pilote de mutualisation du transport agroalimentaire 02, la stratégie de développement touristique, le service de maillage agricole l'Arterre et le plan de développement de la zone agricole et agroforestière. La contribution au Centre local de développement aura permis d'offrir les services aux commerces, industries et différents promoteurs. Un montant de 388 266 \$ a été versé directement aux entreprises du territoire, sous forme de contribution non remboursable, qui a eu pour effet de générer des investissements pour une somme totale de 5 756 512 \$.

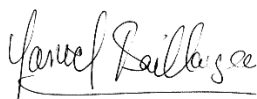
Enfin les frais financiers de la MRC, incluant les intérêts sur la dette à long terme, se sont élevés à 563 026 \$. Les remboursements en capital de la dette à long terme se sont établis à 1 332 800 \$. Les charges en capital et intérêts relatives aux investissements dans les projets hydroélectriques s'établissant à 1 753 725 \$ ont été entièrement assumées par les redevances issues de ces projets.

Territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan

Le rapport financier du territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan a été déposé et accepté lors de la séance du 12 juillet 2022. La firme Mallette, société de comptables professionnels agréés, a procédé à un audit de ces états financiers et a produit un rapport sans réserve à leurs égards.

Au cours de l'exercice, des revenus de 1 010 039 \$ ont été constatés, dont 633 331 \$ proviennent de la taxation, 169 994 \$ de compensation tenant lieu de taxes et 172 081 \$ de transferts. Les charges ont totalisé 973 705 \$ en 2021, dont 217 316 \$ pour l'administration et la confection du rôle d'évaluation, 364 028 \$ en investissement pour le réseau routier et 301 011 \$ en aménagement, urbanisme et développement. L'excédent de fonctionnements de l'exercice s'établit à 47 665 \$ après affectation de 11 331 \$ provenant du surplus accumulé. L'excédent de fonctionnements accumulé au 31 décembre 2021 s'établit à 356 743 \$.

Le préfet,

A handwritten signature in black ink, reading 'Yanick Baillargeon', with a horizontal line underneath.

Yanick Baillargeon

Juillet 2022